

REGLEMENT TOURNOI D'UNIHOCKEY ORON-LA-VILLE

1. 3 catégories sont possibles comprenant 5 à 8 équipes par groupe. Les groupes sont formés par les organisateurs.
2. Sur l'enceinte de jeu doivent se trouver au maximum 4 joueurs (euses) y compris le gardien.
3. Seulement les personnes inscrites peuvent jouer. L'équipe ne respectant pas cette règle perd le match 5-0.
4. Il est permis de jouer dans plusieurs catégories, mais pas dans 2 équipes du même groupe.
5. Quand une équipe ne se présente pas à l'heure prévue par le programme, elle perd forfait 5-0.
6. Classement par groupe : a) les points, b) différence de but, c) buts marqués d) pénaltys : 3 pénaltys tirés par 3 joueurs différents ; en cas d'égalité, la série recommence avec élimination directe.
7. En cas d'égalité lors des finales, les pénaltys définiront le vainqueur.
8. Les décisions d'arbitre sont incontestables. Possibilité de déposer un protêt, par écrit et accompagné de 50.- qui en cas de refus sera encaissé par l'organisateur.
9. Les règles de l'ASUH sont respectées.
10. Quelques principes :
 - le gardien doit rester dans sa zone de but.
 - la balle ne doit pas être prise de la main.
 - les passes de la main ou du pied ne sont pas admises.
 - faute dans la zone de but donne pénalty.
 - pour coup de canne ou jeu dur, il peut être sifflé 2 min. de pénalité.
11. Le gardien ne doit pas être gêné pour la relance du jeu.
12. Un pénalty peut être tiré même après le gong final du match.
13. Les souliers de sport avec les semelles noires ne sont pas admis.
14. Les joueurs ainsi que les spectateurs ne sont pas assurés contre un accident ou contre le vol. L'organisateur décline en tous cas toutes les responsabilités.
15. Si d'autres cas se présentent, seul l'organisateur peut décider.

FAIR-PLAY PLEASE

UHC W. S. Oron-la-Ville

Le Comité d'organisation